

mai 2009

# La Gazette

L'affichette de l'Union de Quartier

de l'île Verte

Salle Polyvalente des Vignes - Square Henri Huchon  
3 bis avenue Maréchal Randon - 38000 Grenoble

e-mail : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)

Internet : <http://uqiv.free.fr>

## Edito

François Hubaud, pendant 7 ans, a assuré la présidence de l'Union de Quartier avec efficacité, détermination et disponibilité mais il a voulu passer la main.

Après l'Assemblée Générale du mois de janvier une nouvelle année commence avec un nouveau président. Les membres du Conseil d'Administration m'ont élu pour prendre la succession, je les remercie de leur confiance. J'habite depuis une dizaine d'années l'île Verte et j'y suis très attaché, c'est un quartier vivant, agréable, encore tranquille. Dans la continuité de ce qui a toujours été fait à l'Union de Quartier, avec les membres du CA, je m'attacherai à préserver la qualité de vie et à être à l'écoute des habitants.

Les beaux jours arrivent et dans la tradition du quartier de l'île Verte, vous verrez à la lecture de notre Gazette que plusieurs fêtes sont programmées. J'espère qu'elles seront pour nous habitants l'occasion de nous rencontrer et d'échanger.

Alors à bientôt !

Lionel Izard

## AGENDA

**Jeudi 28 mai** : Conseil d'administration de l'Union de Quartier, 20h30 salle des Vignes.

**Mardi 9 juin** : Cinéma en plein air dans la cour de l'école Paul Bert, 19h30-23h30.

**Vendredi 26 juin** : Fête de école Paul Bert (maternelle et élémentaire) à partir de 17h. Au programme : jeux; dîner et bal.

**Samedi 19 septembre** : Fête au fil de l'eau.

## Mais qu'est-ce donc que les conseils consultatifs de secteur ?

Il y a quelques semaines, nous avons vu fleurir sur de grands panneaux d'affichage des avis nous incitant à participer au conseil consultatif de notre secteur (CCS2 pour nous qui dépendons du secteur 2). Une réunion d'information a même été organisée, par la mairie, à laquelle l'Union de Quartier s'est rendue.

Il est d'abord important de préciser que la mise en place à Grenoble des CCS, en 2002, a fait suite à la promulgation d'une loi sur la démocratie de proximité qui impose « la création de conseils de quartiers dans les communes de plus 80 000 habitants ». Ces conseils doivent être composés d'élus municipaux, de personnalités représentatives et d'associations d'habitants. Ils jouent un rôle consultatif auprès du maire principalement dans le domaine de la politique de la ville. Plus concrètement, les CCS répondent à des demandes (ou saisines) émanant du maire sur des sujets précis. Ils peuvent aussi proposer spontanément des sujets de travail mais ces derniers doivent être validés par le maire.

A Grenoble, la mise en place de ces nouvelles structures a fait craindre aux Unions de Quartier, présentes et actives depuis de nombreuses années, la perte de leur fonction d'interlocuteur indépendant vis-à-vis des élus municipaux. Après une première période de fonctionnement qui s'est achevée en 2008 pour cause

d'élection, la nouvelle équipe municipale déploie une énergie certaine pour donner un nouveau souffle à ses CCS ainsi qu'à la démocratie locale avec la charte de la démocratie locale.

Alors comment les UQ et les CCS peuvent-ils cohabiter ?

Lors de la réunion d'information, il nous a été expliqué que les Unions de Quartier s'occupent de la qualité et du cadre de vie quotidienne dans le quartier alors que les CCS ont un rôle plus global car ils représentent plusieurs quartiers et ont en charge des sujets plus vastes tels qu'éducation, culture ou urbanisme. Pour exemple, le premier CCS2 a travaillé et donné des avis sur la réhabilitation de la Bastille, la réfection des places du centre ville ou encore sur le problème des nuisances. Dans la réalité les choses ne sont probablement pas si simples. Si on se place à l'échelle de notre quartier, la mise en place des CCS devrait permettre de faire passer des projets ambitieux tels que la création d'une passerelle piétonne vers La petite Tronche. Mais il faudra d'abord réussir à persuader les autres membres du CCS et ensuite la mairie pour avoir une chance d'aboutir.

Il ne faut pas oublier que par le passé l'Union de Quartier n'a pas eu besoin d'organisations intermédiaires pour obtenir des avancées importantes qui

touchent à l'urbanisme, la culture et l'éducation. C'est ainsi qu'elle a milité avec succès pour la construction de la salle de la Magnanerie ou encore de la résidence des Vignes. Nous verrons si le système des

CCS2, auquel les membres du Conseil d'Administration de notre UQ vont participer, sera plus efficace...

Eve de Rosny



## Consommons autrement à l'Île Verte

Une association qui dépose des paniers de légumes bio dans notre quartier : L'Association « **les Jardins du Prado** » est spécialisée dans le maraîchage biologique. Elle est située à THODURE près de la Côte St André. En plus de la production de légumes, elle est un chantier d'insertion et, à ce titre, salarie 15 personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles.

Une livraison de légumes se fait sur Grenoble à l'Île Verte, rue Menon, tous les jeudis après-midi, sous forme de paniers de légumes de saison.

Si vous désirez plus d'informations, appelez le 04.74.54.11.93 ou consultez le site Internet [www.lesjardinsduprado.fr](http://www.lesjardinsduprado.fr).

**Acheter des produits bio directement aux producteurs... un projet se met en place.** Une quinzaine de producteur isérois propose dès septembre de vendre divers produits bio de saison sous forme de paniers commandés d'une semaine sur l'autre : paniers de légumes, paniers de fruits, viande, produits laitiers, farine, miel, etc...

Leur proposition : stationner un camion un soir par semaine (mercredi ou jeudi) dans le quartier (lieu à déterminer) pour permettre la récupération des paniers et un échange entre producteurs et « consom'acteurs ».

Pour que ce projet voit le jour, il faut une moyenne de 70 paniers par semaine.

Si vous souhaitez compléter notre groupe ou suivre l'avancement du projet, n'hésitez pas à nous contacter : [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)

François HUBAUD

## Saint Roch ! Vous avez dit cimetière ?

Cette association a été créée en 2004 pour soutenir une politique de sauvegarde de la mémoire et du patrimoine du cimetière Saint Roch. Elle participe à la transmission de l'histoire de Grenoble et de son héritage culturel depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle, date de la création du cimetière, jusqu'à nos jours en organisant des visites, des conférences des expositions.

Elle invite les visiteurs à venir à la découverte des personnalités du monde historique, politique, artistique, industriel, militaire, religieux, scientifique grenoblois dont la dernière demeure est flamboyante ou au contraire à l'abandon. Elle initie les curieux à l'art funéraire décoratif, symbolique, religieux et laïc qui orne de nombreuses et remarquables sépultures. Voici les prochaines rencontres :

**L'entourage de Stendhal et quelques intellectuels grenoblois, premiers stendhaliens des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.** Visite guidée et commentée par Huguette Perrin, samedi 6 juin à 14H30.

**Les gantiers.** Visites guidées et commentées par V Ostapenko, Présidente de l'association de sauvegarde et de promotion du gant de Grenoble, vendredi 26 juin et samedi 27 juin à 14H30.

**Exposition à la chapelle du cimetière Saint Roch ouverte au public de 9H à 17H, du 20 avril au 1<sup>er</sup> juin.**

Le cimetière saint Roch, lieu de mémoire et de méditation, est un héritage historique encore en marge des grands sites patrimoniaux de la ville de Grenoble. Véritable musée à ciel ouvert au cœur de l'Île Verte, il est souvent ignoré de ses habitants. Nous vous invitons à découvrir à travers une trentaine d'affiches exposées dans la chapelle du cimetière les origines de l'histoire du cimetière, quelques personnages illustres ou à la destinée singulière qui y reposent.

**Informations, renseignements, adhésions ; 2 rue du souvenir 38000 Grenoble  
Tél 04 76 44 98 10 , courriel : [saint-roch.grenoble@laposte.net](mailto:saint-roch.grenoble@laposte.net)**

## Cela se passe dans notre quartier

### Constructions dans le quartier de l'Île Verte

#### Les 2 immeubles ACTIS (logements sociaux)

L'immeuble « Le Clair de Lune » au 13 quai Jongkind a été livré en avril 2009, et les premiers locataires ont commencé à investir les lieux. Il s'agit de 7 logements : 4 T3, 1 T4 et 2 T5.



Les travaux de l'immeuble « Le Cocon » au 26 rue Menon sont bien avancés.

Il comprend 17 logements : 6 T2, 4 T3, 6 T4 et 1 T5. La livraison est prévue pour l'été.



Les travaux de l'immeuble **La Riviera** au 53 rue de Mortillet (à l'angle de la rue Eugène Delacroix) ont commencé. Il s'agit de 44 logements, dont 31 en accès à la propriété et 13 en locatif social : du T1 bis de 34m<sup>2</sup> au T5 duplex de 130m<sup>2</sup>. La livraison est prévue fin 2010. Le local de vente a été installé place Docteur Girard (au centre de la place), condamnant des places de stationnement déjà bien rares, et la mairie étudie actuellement la possibilité de déplacer ce local vers un autre emplacement.

**La villa des Lys**, à l'angle de la rue des Fleurs et de la rue Menon, est sortie de terre, avec un démarrage du chantier dans le plus grand désordre (fermeture brutale de la rue des Fleurs, information vers les riverains donnée après le début des travaux, manque de coordination pour le ramassage des poubelles car les camions de la Métro ne peuvent plus emprunter la rue des Fleurs). Il s'agit de 9 appartements du T2 au

T6. La livraison est prévue au 3ème trimestre 2009, mais pourrait être retardée, les travaux ayant démarré plus tard que prévu initialement.

Au **22 rue des Fleurs**, Sud Est Immobilier va construire un immeuble en remplacement de la maison actuelle, qui sera détruite. Il s'agit de 2 T3 et 2 T4 en duplex, livraison prévue au 2ème trimestre 2010. A l'heure où nous mettons sous presse, l'organisation du chantier n'est pas encore connue (la rue sera-t-elle à nouveau barrée ?).

Concernant **le Pythagore**, les travaux de fondation ont été réalisés. Le programme est interrompu à cause d'un nombre insuffisant d'acheteurs. La commercialisation étant arrêtée, le local de vente a été retiré à la demande de l'Union de Quartier lors de notre assemblée générale de janvier dernier. Le programme ne connaît pas de nouveau développement actuellement. Le permis de construire est toujours valide tant qu'il n'a pas fait l'objet d'un retrait. Nous avons consulté Philippe de Longevialle, adjoint à l'urbanisme qui « pense que le projet sera repris par un autre opérateur et qu'à terme un nouveau permis sera déposé dans ce cadre. Vous serez tenu informé et nous ferons une réunion d'information à ce moment-là. Pour l'instant aucun projet ni aucune date ne sont connus. »

#### Nouvelles des commerçants

Le Petit Casino a déménagé le 7 mai de quelques mètres, et Sonia et Michaël vous accueillent maintenant dans les locaux plus spacieux de l'ancien Grand Café de l'Île Verte. A l'heure actuelle, le groupe Casino a abandonné l'idée d'un magasin de surgelés à l'emplacement précédent, et aucun repreneur n'est aujourd'hui connu, même si plusieurs commerces se sont montrés intéressés.

#### Ecole Paul Bert

Une fermeture de classe dans le groupe scolaire Paul Bert a été décidée par l'Inspection d'Académie pour la rentrée de septembre 2009. Les enseignants doivent décider de la nouvelle répartition des classes et des enseignants lors d'un conseil des Maîtres à venir.

#### Tour de quartier

Comme chaque année un tour du quartier va être organisé fin mai-début juin avec notre élu de secteur. Si vous avez des suggestions à faire remonter faites nous le savoir à [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)

## Faisons la fête !

### « D'un Quartier à l'autre »

C'est le titre choisi pour la saison d'animations qui s'étendra d'avril à juin dans les quartiers Notre Dame, Alma/Très Cloîtres, Mutualité, Ile Verte et Saint Laurent. Un titre qui rend compte de la dynamique de l'évènement : découvrir le quartier voisin, mêler les acteurs, bénévoles et professionnels, les familles, les habitants, se rassembler autour de temps festifs dans chaque quartier pour créer des passerelles entre ceux-ci, en estomper les frontières souvent plus mentales que physiques.

Cette saison de fêtes se fera donc sous le thème du « vivre ensemble », de la découverte de celui qui vit à côté de nous. C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à venir participer à ces moments de convivialité, en espérant que chacun découvrira (ou redécouvrira) son quartier et surtout celui de son voisin :

**\*Visite « les choses ont un sens, redécouvrons notre patrimoine » le vendredi 29 mai 2009 de 14h 30-16h.** Départ devant le Centre Social Vieux Temple pour une visite guidée du nord-est de Grenoble en plusieurs étapes, pour découvrir l'architecture, comprendre l'histoire des quartiers Notre Dame, Ile Verte, Mutualité, Saint Laurent, s'approprier le sens du lieu dans lequel nous vivons. Une visite ludique qui plaira aux petits comme aux grands !

**\*BAL DES Z' ENFANTS le vendredi 29 mai de 17h à 20h 30** au jardin des Plantes. Goûter, concert des Mother Funker, puis Bal des Zinzins

**\*90 ANS DU FOYER le samedi 6 juin 2009 de 10h à 22h** au Foyer de l'étudiante (4 rue Ste Ursule); Table ronde - débat « Intégration à quels modèles de société ? », vernissage de l'Exposition « Un siècle d'histoire du Foyer et de la vie étudiante à Grenoble », Méchoui à midi, visites guidées du Foyer et discussions autour de l'exposition, concert le soir avec le groupe de Jazz vocal « Charlatan Transfer »

**\*CINE FAMILLE PLEIN AIR le mardi 9 juin 2009 de 19h30 à 23h30** dans la cour de l'école Paul Bert à L'Ile Verte. Dès 19h30, animations surprises et buvette gourmande (glaces, pop corn, gaufres, pâtisseries orientales), à 22h00 diffusion du film dont titre n'est pas encore connu.

**\*BAL DE LA SAINT JEAN le samedi 27 juin 2009 de 19h à 24h** place Saint Laurent

D'un quartier à l'autre est organisé par : les unions de Quartier Ile Verte, Notre Dame, Mutualité, et Saint Laurent, la Maison Pour Tous Saint Laurent, la MJC des Allobroges, le CODASE, la bibliothèque Hauquelin, et les associations Au fil du temps, Territoire et patrimoine, et Communic'action.

Avec le soutien le soutien de la Ville de Grenoble, du Conseil Général de l'Isère, du CCAS, d'Actis, et de GEG.

### Une guinguette au fil de l'eau

La commission animation festive vous concocte actuellement, pour le samedi 19 septembre 2009, une nouvelle édition de la fête au fil de l'eau, avec la volonté de vous proposer un temps fort familial, convivial, sportif et festif.

Le quai Jongkind sera transformé en une place de quartier, cette place qui manque à l'Ile Verte, où tous les habitants peuvent se retrouver ou se rencontrer. Au cours de l'après-midi, en partenariat avec l'Aviron grenoblois et le comité départemental olympique et sportif de l'Isère, vous pourrez assister à des démonstrations sportives et surtout vous initier à certains sports (VTT, tir à l'arc, Kayak, aviron, escrime, rugby...sous réserve de modifications)

Le traditionnel débal'trottoir, vente et échange de jouets par les enfants du quartier, sera suivi d'un « apéro jeux », puis d'un bal guinguette. Après l'énorme succès du bal rétro de l'édition 2008 animé par Kinkin et Greg Gilg, l'Ile Verte attirera de nouveau, comme au début du siècle, les noceurs et les danseurs du quartier.

Rendez-vous donc le 19 septembre 2009 sur le quai Jongkind, ou lors des prochaines commissions animations festives si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles qui organisent l'évènement. Vos idées, vos envies, vos délires les plus fous sont les bienvenus, renseignez-vous sur les prochaines dates de réunions sur <http://uqiv.free.fr>, et n'hésitez pas à nous contacter pour venir rejoindre l'équipe via l'adresse [ile.verte@laposte.net](mailto:ile.verte@laposte.net)

**Jean-Christophe Bernard**

## Suite à la dernière Assemblée Générale nous vous présentons le nouveau bureau

Président :	Lionel IZARD
Trésorière :	Michèle MUAIRON
Secrétaire :	Eve DE ROSNY
Secrétaire adjoint :	Gilbert HAMM
Présidents des commissions	
Festive :	Jean-Christophe BERNARD
Des personnes :	Marie-France CALVE
Environnement :	Claude GILET
Information:	Françoise TRAHAND

## **Assemblée Générale du mardi 27 janvier 2009**

L'union de Quartier de l'Île Verte a tenu son Assemblée Générale le mardi 27 janvier 2009, à la salle polyvalente du centre social Vieux Temple (à défaut d'une salle de réunion à l'Île Verte).

Cela a été l'occasion de faire le point sur la vie de l'association pendant l'année 2008. Nous avons pu également interpeller les élus invités sur les questions qui nous tenaient à cœur, et que nous leur avons fait parvenir avant l'assemblée.

### **Pourquoi l'Île Verte n'est-elle pas incluse dans le projet « Cœur de Ville, Cœur d'Agglo » ?**

Alain Pilaud a indiqué qu'il faut bien limiter un périmètre de concertation. Ces travaux n'empêchent pas l'Île Verte d'y participer, car cela aura un impact sur ce quartier. Un cahier des charges sera confié à 3 architectes pour proposer les grandes lignes d'un projet qui sera affiné par un coordinateur. On donne la priorité à une partie du centre ville qui allie toutes les fonctions.

### **Où en est l'aménagement de l'Île Verte en zone 30 ?**

Alain Pilaud note qu'il y a de fortes demandes de réductions de vitesses au nord du quartier, donc la Mairie a commencé par le nord, puis elle aménagera le sud.

Jacques Chiron nous a dit que la moitié du quartier en zone 30, c'est déjà beaucoup. Sur 40 quartiers, peu ont pu bénéficier d'une zone 30. Chaque secteur de la ville est traité différemment. Certaines Unions de Quartier sont actives, d'autres le sont moins et on tient compte de la demande des habitants pour faire des zones 30. Une nouvelle délibération municipale sera prise dans 3 ans. Concernant les demandes de renforcer la signalisation (de nombreuses personnes ne sachant pas qu'elles sont dans une zone 30), les panneaux clignotants ne fonctionnent pas, les véhicules ne s'arrêtent pas. Il faut de plus en plus de zones 30 pour calmer le trafic, et les contresens cyclables apportent plus de ralentissements que le reste des aménagements.

Jacques Chiron a bien noté notre demande de ralentisseur rue Aimon de Chissé.

Joël Roy, Directeur des services des espaces verts et de la voirie : Il faut être mesuré pour les interventions sur la voirie et on va par petites touches. L'expérience montre que les marquages au sol sont peu utiles. Il faut être prudent rue Aimon de Chissé : un coussinet dans le virage représenterait un danger de perte de contrôle du véhicule. Rue Lachmann, des mesures de vitesses en 2007 ont montré une moyenne de 25 km/h. Elles seront refaites cette année.

### **Comment le Pont de Chartreuse s'insérera-t-il place Emé de Marcieu ?**

Jacques Chiron : Les travaux commenceront en novembre 2009 pour 12 à 15 mois. Les piles seront conservées après démontage du pont. Côté Saint Laurent, le double sens ira du Pont Bastille à La Tronche. Le sens unique ira du Pont de la Citadelle au pont Marius Gontard. Puis, à la mise en service du Pont de Chartreuse en double sens. La rue Masséna sera aussi à double sens, et il y aura une seule voie sur les quais. La pente d'insertion du pont sera étudiée dans le concours sur le réaménagement des quais. En février ou mars, trois architectes rendront leur copie qui sera présentée au public à la Plateforme place de Verdun. Il faudra un an pour finir le projet.

### **La voie de tram sera-t-elle engazonnée ?**

Jacques Chiron : Ceci sera possible depuis le Musée jusqu'à l'avenue Maréchal Leclerc, après une diminution du trafic : l'objectif est de réduire la circulation de 17 000 véhicules par jour aujourd'hui à 10 000 véhicules par jour. L'entrée de l'hôpital se fera vers la RD 1090, et le tram passera dans un espace vert le long de l'hôpital. Ceci diminuera la circulation sur l'avenue Maréchal Randon et on aura alors atteint moins de 10 000 véhicules par jour. Cette réflexion est menée par la Ville de Grenoble, le Conseil Général et l'Hôpital dans le cadre du projet Rocade Nord. De plus, la Rocade Nord ferait baisser de 20 000 véhicules par jour la circulation sur les quais.

Une discussion a eu lieu concernant les impacts gênants du chantier de la rue des Fleurs (voir aussi l'article sur les constructions dans le quartier).

### **Tour de Quartier**

Après le tour de quartier en juin, la Mairie n'a fait aucun aménagement et n'a pas envoyé de compte rendu. Le grillage demandé rue Blanche Monier a été posé la veille de l'Assemblée Générale.

Laure Masson, adjointe à la démocratie locale : Il y a 22 unions de quartier très différentes et la Mairie cherche à harmoniser les unions de quartier et les conseils consultatifs de secteurs. Elle travaille sur un système de tableau de bord qui reprend les remarques et les délais de réalisation, et qui sera utilisé en 2009 pour le prochain tour de quartier de l'Île Verte. Les interlocuteurs sont les élus de secteur et l'antenne de Mairie. Les promoteurs devront faire une meilleure information avant les projets. La Charte de la Démocratie Locale a été adoptée au Conseil Municipal et une convention d'objectifs reste à définir avec la Mairie.

### **Il n'y a toujours pas de salle polyvalente de 150 places à l'Île Verte.**

Alain Pilaud : Les services d'agrément pour la petite enfance ont relevé des problèmes d'hygiène à la Magna-

nerie. L'école Paul Bert sera aménagée pour accueillir la petite enfance et la Magnanerie sera consacrée à d'autres activités.

Paul Bron, élu à l'éducation : La Magnanerie n'accueille plus d'enfants en dessous de 4 ans. On pourrait utiliser l'école qui est ouverte seulement 4 jours par semaine. Le centre aéré des Allobroges ira dans 6 espaces classes. Les travaux sont programmés pendant les vacances de février pour une ouverture le 25 [NDLR : la MJC a finalement commencé à utiliser les locaux de l'école pendant les vacances de printemps]. La salle Farconnet sera définitivement fermée (« oubliez Farconnet ») et la Magnanerie accueillera les enfants de 6 à 13 ans, les adultes, les personnes âgées et la chorale. L'Union de Quartier a demandé que des précisions et des informations soient données sur le réaménagement à venir et les capacités d'accueil de la Magnanerie.

Les parents d'élève, Paul Bron et Alain Pilaud ont débattu du problème des travaux de mise en conformité aux normes de sécurité (incendie, électricité, ...) à l'école Paul Bert. Malgré un investissement important pendant l'été 2008, les travaux n'étaient toujours pas terminés. Les parents se sont mobilisés et ont fait un état des lieux détaillé, qui a été remis à la Mairie. La fin des travaux doit être programmée et une visite de sécurité permettra de vérifier la conformité.

#### **Où en est la Z.A.C. Blanche Monier ?**

Philippe de Longevialle : La Mairie n'a pas la maîtrise du foncier sur toute la Z.A.C. Elle préempte au fur et à mesure de la libération des terrains. ACTIS et Bouygues vont construire le long du cimetière. Pour ACTIS, 3 architectes ont concouru. Celui qui a été retenu prépare le permis de construire. Le projet sera présenté à l'Union de Quartier. Le projet Bouygues est encore en discussion.

Maryvonne Boileau : Qu'en est-il des 12 logements sociaux prévus au Pythagore, suite à l'arrêt du chantier ? Il faut associer l'Union de Quartier plus en amont sur les projets.

Philippe de Longevialle : N'importe quel organisme de logements sociaux peut reprendre le chantier du Pythagore. Il faut continuer les opérations programmées pour éviter les terrains vagues et faire travailler le BTP. Il demandera aux promoteurs de présenter leurs projets aux riverains avant de déposer le permis de construire.

**L'Union de Quartier** : nous souhaitons l'aménagement de jeux d'enfants dans le parc des 3 tours.

Alain Pilaud : La Mairie fixera une réunion avec l'Union de Quartier, les conseils syndicaux, le Conseil d'École pour en parler.

**L'Union de Quartier** : Nous souhaitons de la prairie sur les espaces verts des berges.

Alain Pilaud : C'est une bonne idée, par ailleurs déjà prévue par le service des espaces verts.

Une habitante : Le sentier le long des berges chemin de Halage n'offre pas suffisamment d'accès au trottoir au-dessus et pose des problèmes d'insécurité car c'est un cul-de-sac. Il faudrait mettre des accès supplémentaires.

Claude Gilet et Alexandre Lefebvre

#### **POUR ADRESSER (OU RENOUELER) VOTRE ADHESION**

UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE 3 bis avenue Maréchal Randon -  
Square Henri Huchon - 38000 Grenoble

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Courriel : .....

J'ADHERE à L'UNION de QUARTIER de l'Ile Verte et vous remets ci-joint le montant de ma cotisation de 10 euros par Chèque Bancaire (à l'ordre de l'Union de Quartier) ou en espèces.

Fait à Grenoble le .....

Signature